



Harcèlement moral et peut être physique

Par **PEN DUICK**, le **18/03/2009** à **09:14**

Bonjour, comment se protéger face à un harcèlement moral et peut être physique ? Je suis harcelé sur mon portable, sur mon fixe, par sms par un couple. Je peux bien sûr changer mon N° de portable et mettre mon fixe sur liste rouge et les débrancher en attendant mais en cas de violence physique (car l'un d'entre eux l'a déjà fait, l'autre je ne sais pas mais ils s'entraînent tous les 2 dans l'agressivité verbale pour l'instant), que faire ? faut-il que j'aille porter plainte pour créer un précédent au cas où ? merci de votre aide

Par **frog**, le **18/03/2009** à **13:02**

Enregistrez les expressions de sincère amitié qu'on vous laisse, tant sur votre téléphone portable que fixe (si vous avez un répondeur, c'est chouette). Notez l'heure et la date d'envoi des SMS ainsi que celles des appels pendant quelques jours (mettons une semaine, histoire de démontrer la continuité des nuisances). Rendez-vous ensuite chez nos amis en bleu avec vos notes et téléphones sous le bras et déposez une plainte pour *Appels téléphoniques malveillants*. S'il y a aussi des menaces répétées de vous refaire la tête au carré ou de vous enterrer sous six pieds de terre, ces faits peuvent constituer un second motif de plainte.

Par **PEN DUICK**, le **19/03/2009** à **11:09**

merci pour ces conseils, je vais donc les appliquer.